

# Des messages pour la Saint-Valentin

Déclarez votre flamme pour la Saint-Valentin !



Le 14 février correspond à la Saint-Valentin, la fête des amoureux. Si vous souhaitez déclarer votre flamme ou redire tout votre amour à une personne chère, envoyez votre message (100 caractères maximum espaces compris) à [communication@sannois.fr](mailto:communication@sannois.fr) jusqu'au 6 février ; celui-ci apparaîtra sur les panneaux lumineux de la ville le samedi 14 février.

## Service communication et vie des quartiers

Hôtel de ville  
Place du Général Leclerc  
4ème étage  
95110  
Sannois

Tél. 01 39 98 20 48 / 21 02

Infos pratiques

Attention, votre message ne doit pas dépasser les 100 caractères (espaces compris) et ne doit pas comporter de nom de famille.